31e ANNÉE N° 2517 PARAIT LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire, à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0 50
Commerciales (la ligne).....0.60
Réclames (la ligne).....0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

QUESTION DU JOUR.

Les Conditions de l'Emprunt

Voici définitivement fixée la date de l'emprunt : la souscription s'ouvrira le 20 octobre et prendra fin le 30 novembre. En même temps sont déterminées les modalités de détail que la loi du 3 août n'avait pas réglées.

En demandant au Parlement l'autorisation d'émettre un emprunt 6 °/₀, le ministre des finances avait laissé entendre que la souscription aurait lieu au pair ou aux environs du pair. Effectivement le prix d'émission vient d'être fixé à 100 fr. par 6 fr. de rente. De pareilles conditions ne peuvent que rencontrer la faveur générale : elles sont également avantageuses pour l'emprunteur et pour le prêteur.

Pour l'emprunteur, car l'Etat, s'il veut, à un moment donné, procéder au remboursement, n'aura à décaisser que la somme reçue. Il se ménage ainsi des possibilités de conversion, qui compensent largement la charge résultant d'un taux d'intérêt supérieur à celui des précédents emprunts. C'est ce que nous faisions remarquer ici dès 1917 ; nous ne cachions pas notre préférence pour le type 6 °/₀, et nous avons, à cette époque, manifesté — avec la discrétion nécessaire — le regret que le gouvernement n'en eût pas fait choix, plutôt que d'un 4 °/₀ émis très au-dessous du pair et dont la conversion ne pourrait par conséquent être envisagée avant de longues années.

On craignait alors, et cette crainte a persisté, depuis que la création de rentes 6 o/o ne provoquât sur le marché un déclassement de toutes les valeurs. Crainte exagérée, car en Bourse, le loyer général des capitaux s'établit, non pas d'après le taux nominal des titres, mais d'après leur rendement réel. Or, au cours où l'Etat émettait son 5 o/o et son 4 o/o il empruntait, en fait, à plus de 5,80 °/° l'écart était minime par rapport à 6 o/o. Lorsqu'on recourt au crédit, il faut considérer le résultat final et savoir payer l'argent ce qu'il vaut.

Quant à l'avantage offert aux souscripteurs il est évident. Qui pourrait hésiter à acquérir une valeur portant la signature de l'Etat français et produisant un revenu de 6 o/o net d'impôts ? C'est le meilleur, le plus sûr, le plus rémunérateur des placements

Nul doute que le public ne le comprenne. Cette formule d'emprunt a le grand mérite d'être simple, plus accessible à tous les esprits que celles adoptées jusqu'ici. Sans doute, les gens un peu au courant des opérations de Bourse savent apprécier le revenu véritable d'un titre, en tenant compte, s'il y a lieu, de la prime au remboursement. Mais la masse est plus sensible au taux inscrit sur le coupon. Celui de 6 o/o est parlant.

C'est donc sous ces heureux auspices que s'ouvrira la souscription. Elle ne pourra manquer d'ailleurs d'être favorablement influencée par les symptômes d'amélioration de la situation économique qui se manifestent en si grand nombre : reprise de l'activité industrielle, apaisement social, rétablissement de l'équilibre budgétaire. Il y a là de quoi renforcer encore la confiance que nous sommes en droit d'avoir dans l'avenir de la France.

J. PERCHOT.

***

A la suite de l'article de M. Perchot sur l'emprunt, M. le ministre des Finances vient de lui adresser la lettre de félicitations suivante :

MINISTÈRE des FINANCES — Le 25 août 1920.

Monsieur le sénateur,

Je viens de lire l'excellent et judicieux article que vous avez, ce matin consacré à l'emprunt. Je vous en remercie et j'espère que, grâce à vous et à tous ceux qui vont joindre leurs efforts aux vôtres nous aurons un beau succès.

Votre bien dévoué,

François MARSAL.

RUBRIQUE DES MUTILÉS

A la suite de la grandiose fête donnée à l'occasion de la remise du Drapeau aux éprouvés de la guerre de l'arrondissement et l'accueil chaleureux réservé à M Peyriga, représentant de M. Maginot, ministre des pensions, le Président de l'Amicale des mutilés a reçu de M. Peyriga les remerciements suivants qu'il s'empresse de porter à la connaissance des camarades :

Paris le 27 août 1920.

Monsieur le Président.

Je vous remercie du cordial accueil que vous avez fait au représentant du Ministre des Pensions.

Le souvenir du spectacle réconfortant que vous m'avez offert sera durable dans mon esprit.

Je vous félicite de votre esprit d'initiative et de votre volonté persévérante, et, soyez assuré que je suivrai avec sympathie et intérêt vos efforts et votre œuvre.

Je vous prie d'être mon interprète auprès des membres de votre Comité, pour leur exprimer mes remerciements et leur dire que je garde de votre coquette cité et de ses aimables habitants le souvenir le plus agréable.

Veuillez agréer M. le Président, l'assurance de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Chef-Adjoint du Cabinet :
PEYRIGA.

FILM LOCAL

LE MELON

A notre dernière foire, les melons abondaient, de nombreux marchands installés un peu partout, offraient au public ce fruit exquis et rafraichissant. Cette année a été pour ce fruit une année favorable, la récolte a été belle si nous la comparons aux années précédentes.

Le melon, comme la cerise, a toujours eu les honneurs de notre table et fait le délice de ceux qui le dégustait. Dans l'ancien temps, certains malades le prenait de préférence à tout autre fruit pour en faire une cure.

Nous avons lu dernièrement dans un journal, la curieuse histoire que voici qui consacre la bonté de ce cucurbitacé :

L'illustre Peiresc, dont on a dit à juste titre « qu'il y a peu de gens qui aient eu autant de connaissances sur les différents genres de science et de littérature », le prisait fort. En 1869, deux années après son voyage à Digne il tomba dans un état de langueur et de dégoût et son docteur le célèbre Fontaine, lui demanda s'il n'y avait pas enfin quelque chose qu'il désirât manger. « Pardonnez moi, répondit Peiresc, mais je suis persuadé que vous ne me la permettrez point. » Quelle qu'elle soit, nommez-la, répliqua le médecin. « C'est du melon, reprit le convalescent ». Rassurez-vous, monsieur, reprit le médecin à son tour, non seulement je vous permets d'en manger, mais je vous l'ordonne. Vous avalerez un peu de vin avant et après, vous le mangerez sans pain et vous commencerez votre repas par là. « J'obéis, racontait Peiresc, et je m'en trouvai si bien, que depuis je ne fus jamais incommode par le melon, en le mangeant toujours de cette manière. » Les grands consommateurs de melons ont intérêt à suivre le conseil du savant ami de Gassendi.

La situation agricole dans les BASSES-ALPES

Les travaux de moisson se sont poursuivis dans la région montagneuse. Dans la partie basse du département, les travaux de battage sont avancés. Les rendements ont été un peu inférieurs aux apparences, par suite de la sécheresse et des coups de chaleur qui avaient occasionné de l'échaudage sur les blés à grand rendement. Le grain est de belle quali- On poursuit activement les labours de déchaumage et la préparation des terres. L'arrivée des engrais pour la prochaine récolte paraît être plus active Un certain nombre de plantations de pommes de terre ont été atteintes par le mildiou, à la suite des orages qui ont éclaté dans la région.

Main-d'œuvre agricole. — Les ouvriers sont toujours rares. Cependant, les grands travaux hydrauliques touchent à leur fin et beaucoup d'ouvriers terrassiers vont devenir disponibles.

Chronique Locale

SISTERON

Nos hôtes. — Notre sympathique sénateur, M. Justin Perchot, qui met à profit la durée des vacances parlementaires pour accomplir une tournée dans le département, était de passage dans notre ville lundi dernier, jour de foire. M. Perchot a été aussitôt l'objet de nombreuses marques de sympathies de la part de ses amis, des maires et des conseillers d'arrondissement et généraux qui étaient venus ce jour-là. Le distingué sénateur s'est longuement entretenu avec eux tous et, malgré le peu de temps dont il disposait, leur a fait un compte rendu dans ses grandes lignes de son mandat de sénateur et s'est ensuite entretenu des affaires intéressant le canton et les communes

Les maires et les conseillers d'arrondissement ont pu constater que toute sa sollicitude était acquise aux intérêts du département, avant même qu'il en donnât l'assurance.

M. Perchot est reparti dans la soirée emportant une bonne impression de son passage dans notre ville.

—o—

Foire. — La foire de la Saint-Barthèlemy est généralement, avec celle de la Saint-Domnin, une des plus belles foires de l'année.

A Saint-Barthèlemy, c'est l'époque choisie par les fermiers pour renouveler leur bail ou changer de ferme, c'est un usage qui fait presque loi dans notre région.

La foire de lundi a donc été très belle, peut-être pas beaucoup de bestiaux, mais beaucoup de monde, beaucoup d'œufs qui à cette occasion avaient augmenté de prix puisque

© VILLE DE SISTERON

leur cours était de 6 fr. 50 la douzaine au lieu de 6, pas très de volailles mais des melons en quantité qui se vendaient de 1,50 à 3 fr. selon le lot. Les transactions ont été sûrement nombreuses, et le commerce local en aura retiré quelque profit.

Voici la mercuriale :

Agneaux, de 6 à 6 fr. 50 le kilog. poids vif ; brebis grasses de 5 à 5,50 ; bœufs 5 fr. ; porcs gras de 8 à 8,25 ; porcelets de 10 à 11 fr. le kg. ; bœufs de travail de 5 500 à 6.000 fr la paire ; lièvres de 30 à 35 ; levraut 15 fr. ; lapin de coteau 6 fr. ; œufs de 6 à 6,50 la douzaine ; poulets de 12 à 18 fr. la paire ; vieux coqs de 14 à 15 fr. pièce.

Ainsi qu'on peut en juger, la vie n'est pas prête de diminuer.

Série d'accidents. — Lundi dernier un autobus lourdement chargé de personnes se dirigeait sur Sisteron ; arrivé au quartier du Virail, sur la route de Ribiers, le lourd véhicule fit panache par suite du bris d'une roue, blessant grièvement 3 des voyageurs. Transportés immédiatement à l'hôpital de Sisteron, ils reçurent les soins empressés du docteur de service. Aujourd'hui. leur état s'est amélioré et deux blessés sont en bonne voie de guérison, puisqu'ils ont quitté cet établissement.

— A la fabrique de papier du Jabron le jeune Marcel Breton a eu la main et le bras pris entre le sécheur et le feutre, Breton fut transporté immédiatement à l'hôpital, son état, quoique grave, ne met pas ses jours en danger. Des soins assidus lui sont donnés qui bientôt amèneront sa guérison.

— Un troisième accident s'est produit dans la matinée de mercredi. Le nommé Chauvin Aimé, âgé d'environ 33 ans, employé au creusement du canal de l'usine de cyanamide de Chantereine, descendait à bicyclette la descente rapide de pont de Buech, soit que les freins ne fonctionnaient pas ou toute autre cause, Chauvin qui n'était plus maître de sa machine alla heurter avec force le bras de la charrette que conduisait M. Bonnefoy de notre ville et se fit de nombreuses contusions au côté droit. Amené à l'hôpital par les soins de M. Bonnefoy, le blessé reçut les soins empressés du docteur, mais l'état de Chauvin s'aggrava dans la nuit et le malheureux succomba dans la matinée de Jeudi. Ses obsèques ont eu lieu vendredi matin au milieu d'une nombreuse affluence.

Eldorado-Théâtre. — Enfin Sisteron a son établissement lyrique ! Agencé au goût moderne avec éclairage électrique à profusion, une scène très vaste permettant aux artistes de s'y mouvoir à leur aise, des décors variés et artistiquement brossés, une grande salle où un millier de spectateurs peuvent prendre place, voilà les caractérisques de notre théâtre.

La consécration officielle de cet établissement a eu lieu jeudi dernier avec une représentation de *La Mascotte* donnée par l'excellente troupe Monso, devant un nombreux auditoire. La pièce magistralement rendue a, à maintes reprises soulevé des applaudissements frénétiques qui sont de bonne augure pour les représentations qui suivent.

Mardi prochain 7, le populaire et fin diseur DALBRET, celui, qui dans les hôpitaux militaires soulagea un moment les malheureux blessés par un répertoire aussi varié que choisi et moral, se fera entendre sur la scène de l'Eldorado. Il y aura sûrement foule ; ceux, qui connaissent la réputation de Dalbret voudront encore aller l'applaudir, ceux qui ne la connaissent pas iront se délecter pendant toute cette soirée.

Prix des places : Réservées 5 fr. ; premières 4 fr. 50 ; secondes 4 fr. ; troisièmes 3 fr. ; promenoirs 2 fr 50.

—o—

Prix du pain. — Un arrêté du maire fixe le paix du pain à 1,25 le kilogramme. Dans les départements voisins il est à 1,30.

Cette majoration n'est point faite pour nous rassurer, suivie de celles du charbon et du bois, elles nous promettent un hiver peu brillant. Et dire qu'on a parlé d'une vague de baisse....

Lavande. — L'Office agricole vient de décider, en vue de mettre en relief la valeur de l'essence de lavande dans les Basses Alpes, de faire analyser (titrer) gratuitement un échantillon d'essence de lavande par cultivateur récoltant ou par distillateur des Basses-Alpes. Chaque échantillon d'au moins 12 à 15 grammes devra porter une étiquette indiquant l'adresse du propriétaire et devra être accompagné d'un certificat du maire attestant que l'échantillon provient des Basses Alpes. Celui-ci sera adressé au Directeur des services agricoles à Digne qui fera connaître au propriétaire le résultat de l'analyse.

L'Office fait en outre appel aux producteurs et aux distillateurs du département en vue de l'organisation d'une foire d'échantillons de lavande pour faire connaître les produits obtenus par les producteurs et distillateurs qui pourraient ainsi vendre leur essence beaucoup plus cher. Les intéressés pourront s'adresser à la Direction des services agricoles qui leur donnera tous les renseignements nécessaires.

Chiffres d'affaires. — L'impôt afférent aux mois de juillet et d'août sera perçu dans le courant du mois de septembre par l'administration des Contributions Indirectes à l'égard des redevables pour lesquels la perception lui incombe.

MM. les Maires recevront incessamment à ce sujet les indications utiles.

—o—

Objet perdu. — Il a été perdu vendredi 27 août dans le trajet de la gare à la Rue de Provence, un bracelet or porte-montre et montre aux initiales D B. Le rapporter contre bonne récompense chez Mme Bonnet, brasserie ou au bureau du journal

Mutations. — Mlle Jacqueillet professeur à l'école primaire supérieure de notre ville, est nommée en la même qualité à l'école primaire supérieure de Chambéry.

Mlle Martin, institutrice adjointe à l'école primaire supérieure de Gap, pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais, est nommée chargée du cours d'anglais à l'école primaire supérieure de Sisteron.

Avis. — Il est rappelé aux intéressés que les demandes d'allocations journalières formulées en vertu de la loi du 7 août 1913, par les ajournés des classes 1913 à 1920 ; récemment examinés par le conseil de révision des B-A et devant être incorporés en octobre prochain, doivent parvenir à la Préfecture avant le 18 courant.

Les requêtes produites après cette date ne pourraient être examinées par les conseils cantonaux que dans une réunion trimestrielle ultérieure.

PIANO à vendre S'adresser au bureau du journal.

Lacération d'affiches. — Nous avons fait depuis quelque temps une pénible constatation. De jeunes enfants qui ignorent sûrement les lois passent le plus précieux de leur temps à lacérer les affiches qui viennent à peine d'être apposées, ou bien leur enlèvent le timbre de dimension qu'exige la loi. Ces enfants ignorent les conséquences graves qu'ils encourent et ne savent pas que leurs parents sont responsables devant les tribunaux de ces actes que rien ne justifie. Nous recommandons, en conséquence, aux parents de surveiller leur progéniture en vue du cas justiciable dans lequel il les mette, si pareils actes continuent à se produire.

Casino Cinéma. — Les plus beaux films, la plus belle projection.

Ce soir à 9 heures ; grand gala artique avec une belle œuvre française

" RAMUNTCHO "

comédie dramatique en 3 parties, d'après le roman célèbre de Pierre Loti ;

La Maison de la haine, 7me épisode en 2 part. : « S. O. S., En détresse ! »

L'étourdissant Toto dans : *Toto professeur de gymnastique ;*

Pathé-Journal et ses actualités.

La partie musicale sera aussi intéressante que possible.

Ventilateur électrique

Location comme d'usage.

A vendre. — Un tombereau et une charrette en très bon état S'adresser a Mme CONIS, matériaux de construction, Sisteron.

AVENUE DE LA GARE

ELDORADO-CINÉMA SISTERONNAIS

Aujourd'hui samedi, cinéma à 9 heures.

2me épisode de **JUDEX** ; *la Mariée improvisée*, comique ; etc., etc.

Le programme complet sera connu dans la journée.

Pour la location il sera perçu 0 fr. 20 en plus de la place au bénéfice de la Caisse du Monument Commémoratif.

Le piano sera tenu par Mlle Ricou, accompagnée par M. Marneffe, violoniste.

* * *

Demain dimanche. dans la salle de l'Eldorado, avec le concours de l'*Orchestre dou Boumas*, grand bal

Aux Oppressés

En toute saison, les asthmatiques et les catarrheux toussent et sont oppressés, aussi pensons-nous leur être utile en leur signalant la Poudre Louis Legras, le meilleur remède à leurs souffrances. Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 13, Bd Magenta, à Paris.

ÉTAT-CIVIL

du 27 août au 3 septembre 1920

NAISSANCES

Bienvenu-Pierre Locatelly, rue Saunerie. Pierre-Marcel Richaud, rue Droite.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre M. Henri-Paul Soulet, entrepreneur de travaux publics et Mlle Denise-Charlotte-Marie Durbec, couturière.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Louis Rousseau, 80 ans, hopital. — Givaudan Marguerite,, 30 ans' hopital. — Chauvin Aimé, 33 ans,. hopital.

Etude de Me ROUBAUD,
Notaire à **Sisteron**

VENTE
PAR
ADJUDICATION
Volontaire

Le **dimanche trois octobre** mil-neuf-cent-vingt **à quatorze** heures dans la salle des délibérations de l'**Hôpital de Sisteron**, il sera procédé par le ministère de Me **Roubaud**, notaire à Sisteron, à la vente aux enchères publiques et volontaires d'un immeuble appartenant à l'Hôpital de Sisteron constituant un

GRAND
DOMAINE

d'agrément et de rapport situé près Sisteron, sur le territoire des communes de Thèze et de Sigoyer, dénommé **Le Grand Planet** et **Les Casses**, comprenant :

Vaste Maison de maître

bâtiments d'exploitation, prés, terres cultes, vagues et bois, cheptel, contenance d'environ 92 hectares, eau de source, pêche et chasse, coupes de bois pouvant être exploitées.

Mise à prix : 60.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me ROUBAUD, notaire, détenteur du cahier des charges, et pour visiter à Monsieur l'Econome de l'Hopital de Sisteron.

Pour extrait : Roubaud.

Etude de Paul JOURDAN
Notaire
à **NOYERS-sur-JABRON** (B-A)

Adjudication
Volontaire

à NOYERS le dimanche **dix-neuf septembre** mil-neuf-cent vingt.

LOT UNIQUE
UN
Domaine Rural

d'un seul tenant, lieu dit le Tessaus-Chemin, au bord de la route de Sisteron à Séderon.

Mise à prix : **Huit mille cinq cents** francs.

ci..... **8.500 francs.**

Pour renseignements s'adresser à Jourdan, notaire à Noyers.

JOURDAN.

© VILLE DE SISTERON

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf, PARIS

LA PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS du MONDE ENTIER

N'A PAS de Succursale dans cette Ville

Ses Seules Succursales sont à :

PARIS, 1, Place de Clichy; LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, NANCY, ANGERS

Etude de Me Louis **ROUBAUD**
NOTAIRE
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

ADJUDICATION
VOLONTAIRE

Le **Dimanche 5 septembre** mil-neuf-cent-vingt à **quatorze** heures à Sisteron, en l'étude de Me ROUBAUD, il sera procédé à la Vente aux Enchères publiques et volontaires des immeubles ci-après désignés appartenant à M. **Borel** Louis-Jacques-Sabin.

PREMIER LOT

PARTIE DE MAISON

à Sisteron, rue de l'Horloge, formant corps avec la maison Conis-Bourlès et comprenant cinq pièces dont une servant de magasin de primeurs sur la rue de l'Horloge, les autres prenant jour sur la rue du Glissoir, cave, grande-cuve, paillière et entrepot avec entrée sur la rue du Glissoir, le tout cadastrée section G. numéros 316, 317.

Mise à prix : **Quatre mille cinq cents** fr. **4.500 fr.**

DEUXIEME LOT

Grande Ecurie

grenier à foin et pigeonnier à Sisteron, rue du Glissoir, confrontant : nord, Gueyrard ; couchant ; la rue et autres.

Mise à prix : **Douze cents** frs. ci.....**1200** frs.

TROISIEME LOT

Propriété

complantée en peupliers, quartier des Coudoulets, contenant environ 27 ares 40 centiares, confrontant la Durance et un chemin.

Mise à prix : **Quinze cents** frs. ci.....**1500** francs

Pour tous renseignements s'adresser à Me ROUBAUD, notaire, détenteur du cahier des charges.

On peut traiter de gré à gré avant les enchères.

Pour extrait :
Roubaud.

On demande un apprenti à l'imprimerie du journal. S'y adresser.

Etude Me **Pierre BOREL**
Chevalier de la Légion d'Honneur
Mort pour la France
notaire à **Sisteron**

VENTE
aux enchères publiques et volontaires

fixée au **Dimanche 12 septembre** mil neuf cent vingt, à Sisteron, en l'Etude de Me Borel, à 2 heures après-midi.

des Immeubles

suivants situés à **Peipin**, hameau des **Bons Enfants**, appartenant à M. Jules CHAIX, instituteur à Marseille, rue Longue des Capucines, No 110.

PREMIER LOT

a) **Une MAISON**

d'habitation et d'exploitation comprenant : 3 chambres à coucher, cuisine avec grande alcove; terrasse, vaste grenier à foin, appartement à usage de magasin avec dépendances et écurie.

b) **Une PROPRIÉTÉ EN LABOUR** attenante à la maison de 47 ares 30 centiares. Nos 146 et **147** p. section B du plan cadastral.

Le tout confrontant : la route nationale, au levant, Andrieu au midi, le canal de Peipin au couchant, Bontoux au nord.

Mise à prix : **Huit mille** francs. ci.... **8.000 fr.**

DEUXIEME LOT

Un Corps de Bâtiment
à usage de Café

séparé du précédent par la route, comprenant : salle à manger, cuisine, terrasse, cave, vaste remise avec loge, grenier à foin, confrontant : au midi et au levant Ferrand, au couchant la route nationale, au nord Truchet

Mise à prix : **Trois mille** francs. ci : . . . . **3 000** fr

— ABLOTISSEMENT —

Après les enchères partielles les deux lots seront réunis en un seul sur la mise à prix formée par les prix des deux lots ou leurs mises à prix.

Pour traiter et pour tous renseignements s'adresser à Me Paul Borel suppleant ou à M. Jules Chaix, propriétaire, et pour visiter à M. Truchet, propriétaire aux Bons-Enfants.

Paul BOREL.

HERNIE

CHUTE DE MATRICE, DESCENTE, EFFORT

Une hernie pas ou mal soignée peut occasionner deux accidents importants : 1° un accroissement volumineux de la tumeur qui rend *impotent* le malade qui en est atteint et 2° un étranglement de l'intestin qui, neuf fois sur dix est un *accident mortel.*

Aussi est-ce pour nous un devoir de prévenir les hernieux des dangers que peut leur faire courir leur infirmité en leur faisant savoir que, quelque désespéré que soit leur cas, il leur est possible d'abord de se soulager, *ensuite de s'en débarrasser complètement.*

En Amérique, la *Méthode du grand spécialiste Hariston* a fait des merveilles dans le traitement des *Hernies, chutes de matrices, hydrocèles et tout déplacements des organes chez l'homme, la femme et l'enfant.*

En France, *c'est déjà par milliers* que peuvent être comptés les malades que la *MÉTHODE HARISTON* a complètement débarrassés de ces graves affections ; et ce, *sans gêne, sans fatigue* et *sans rien changer aux occupations, ni à la façon de vivre.*

Femmes qui souffrez de chutes de matrice, rein mobile, ou déplacements d'organe ; *Parents* qui avez des enfants atteints de hernies, la *Méthode Hariston* guérit sans opération.

Hernieux nouvellement atteints n'attendez pas que votre cas s'aggrave ; n'attendez pas les premières coliques, présage de l'étranglement ; avec la *MÉTHODE HARISTON* la *contention d'une hernie*, prise à temps, *est certaine et définitive.*

Hernieux désespérés, qui avez *tout essayé sans résultats*, qui souffrez de porter de *mauvais bandages*, reprenez confiance, il est encore temps de *vous sauver.* *LA MÉTHODE HARISTON* vous assure le bien-être et la *contention absolue* de votre hernie.

A tous, nous disons : « n'hésitez pas à avoir recours à la *Méthode Hariston.* Allez voir *l'éminent praticien* dont la bonté et la grande expérience sont sans égales, vous serez examinés, renseignés sur votre état et *conseillés gratuitement.*

Ne faites rien sans le consulter, ce qui vous sera bien facile puisqu'il pourra vous recevoir *régulièrement tous les mois* dans les villes et aux dates ci-après :

SISTERON, quatrième samedi de chaque mois, **Touring-Hôtel**, près gare;
DIGNE, premier samedi de chaque mois, Hôtel du Grand Paris ;
MARSEILLE tous les autres jours du mois, 24 boulevard de la Madeleine

CONSEILS GRATUITS ET DISCRETS PAR CORRESPONDANCE

HARISTON, spécialiste-herniaire
24, Boulevard de la Madeleine, Marseille

CHAUSSURES CONFECTIONNÉES ET SUR MESURES

ELIE JULIEN
Blessé de Guerre

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

M. Julien informe le public qu'il a en ce moment un grand choix de Chaussures en magasin de bonne qualité et à des prix avantageux.

CHAUSSURES SUR MESURE
Réparations en tous Genres -- Travail soigné

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates et Chemises

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, peignoirs combinaisons, imperméables, etc.

VETEMENTS DE LAINE POUR DAME ET FILLETTE

Mme **MORÈRE**

SISTERON — BASSES-ALPES

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ET ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et objets de toute nature — Faire offre

A. CLÉMENT

58, RUE DROITE — SISTERON

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite, Sisteron

Imprimerie — Papeterie — Librairie

MAROQUINERIE

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Cahiers scolaires "La Cigale" papier de choix — Encres — Papier à lettre fantaisie

Registres -- Imprimés en tous genres -- Romans, Livres scolaires, sujets de broderie

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON